

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1.401 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendances

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 décembre 1945

Numéro JO

n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro

31 décembre 1945

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis et Dépendances : — le décret no 45-069 du 10 décembre 1945 autorisant le Gouverneur de la Côte Française des Somalis à procéder à titre exceptionnel à la révision et à l'établissement des listes électorales pour l'année 1946 en vue des élections du Conseil représentatif.

Art. 2

— Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

J. CHALVET.